

Fiche pratique

Connaitre les impacts de l'arrêt des réseaux 2G/3G

Les réseaux 2G et 3G, qui ont permis l'essor de la téléphonie mobile, arrivent progressivement à leur fin. Les opérateurs de télécommunications ont programmé leur arrêt afin de pouvoir moderniser les infrastructures et d'offrir des services plus performants grâce aux technologies 4G et 5G.

L'arrêt de la 2G/3G est une évolution technologique qui peut avoir des conséquences sur vos équipements et votre couverture réseau. En anticipant ces changements, en vérifiant la compatibilité de vos appareils et en vous assurant d'une couverture 4G suffisante, vous pourrez assurer la continuité de vos services de téléphonie et d'objets connectés.

Cette fiche pratique vous informe sur les conséquences de cet arrêt, vous guide dans les démarches à effectuer.

Pourquoi les réseaux 2G et 3G vont-ils être arrêtés ?

Plusieurs raisons motivent cette décision :

Sécurité accrue :

Les technologies 4G et 5G offrent une meilleure protection des données personnelles grâce à des protocoles de sécurité plus avancés.

Réduction de la consommation énergétique :

Les réseaux 4G et 5G sont moins énergivores que les anciennes générations, contribuant ainsi à une réduction de l'empreinte environnementale du secteur des télécommunications.

- Modernisation des réseaux :** L'arrêt de la 2G/3G permet de libérer des fréquences et des ressources pour déployer les réseaux 4G et 5G, plus rapides et plus performants.
- Sécurité accrue :** Les technologies 4G et 5G offrent une meilleure protection des données personnelles grâce à des protocoles de sécurité plus avancés.
- Réduction de la consommation énergétique :** Les réseaux 4G et 5G sont moins énergivores que les anciennes générations, contribuant ainsi à une réduction de l'empreinte environnementale du secteur des télécommunications.

Quel est le calendrier de l'arrêt de la 2G/3G ?

Les opérateurs ont communiqué les dates prévisionnelles suivantes :

Opérateur	Arrêt de la 2G	Arrêt de la 3G
Orange	A compter du 31mars 2026 et arrêt définitif en décembre 2026	À partir de fin 2028

Opérateur	Arrêt de la 2G	Arrêt de la 3G
SFR	Fin 2027	Fin 2028
Bouygues Telecom	Fin 2027	Fin 2029
Free Mobile	Pas de réseau	A débuté en décembre 2025 et pas d'annonce pour le moment sur la date d'arrêt

POINTS D'ATTENTION

Ces dates sont indicatives et peuvent être modifiées par les opérateurs. Il est conseillé de vous rapprocher de votre opérateur pour connaître son calendrier précis.

Comment savoir si je suis concerné ?

Si vous possédez un téléphone ancien (généralement plus de 5 ans), il est possible qu'il ne soit pas compatible avec la 4G et ne puisse donc plus être utilisé pour les appels et l'internet mobile.

Pour savoir si vous êtes concerné :

- **Vérifiez la compatibilité 4G** : consultez la fiche technique de votre téléphone ou le site web du fabricant,
- **Assurez-vous de la compatibilité VoLTE** : la «Voix sur 4G» (VoLTE) est nécessaire pour continuer à passer des appels,

Mettez à jour votre téléphone en installant les dernières mises à jour du système d'exploitation.

Vérifiez dans les paramètres réseau de votre téléphone que la 4G est bien activée.

Si vous possédez certains objets connectés, certains appareils (alarmes, systèmes de téléassistance, système de pilotage du chauffage, interphones et visiophones, dispositifs médicaux, etc.), il est possible qu'ils utilisent les réseaux 2G/3G. Ils ne pourront plus fonctionner à compter de l'arrêt des réseaux 2G/3G. Vous devez anticiper et réaliser un diagnostic de vos objets ou services.

Pour cela, contactez dès à présent le fournisseur de ces appareils ou services et renseignez-vous auprès du fabricant ou du prestataire de services pour connaître les solutions de remplacement ou de mise à niveau.

Comment vérifier que j'ai une couverture 4G suffisante ?

L'arrêt de la 2G/3G implique de s'assurer que vous bénéficiez d'une couverture 4G de qualité, notamment dans les lieux où vous utilisez le plus votre téléphone.

Pour le vérifier, vous pouvez :

- **Consulter la carte de couverture de votre opérateur** : La plupart des opérateurs mettent à disposition des cartes de couverture sur leur site web. Ces cartes vous donnent une indication de la qualité de la couverture 4G à différents endroits.
- **Utiliser une application de test de débit** : Il existe de nombreuses applications gratuites qui vous permettent de mesurer le débit de votre connexion 4G. Cela peut vous donner une indication de la qualité de la couverture.
- **Signaler les problèmes de couverture à votre opérateur** : Si vous constatez des

problèmes de couverture 4G, n'hésitez pas à les signaler à votre opérateur. Il pourra ainsi prendre des mesures pour améliorer la couverture dans votre zone.

Que faire de mes anciens équipements ?

Pour les téléphones mobiles, les opérateurs proposent des programmes de reprise et de recyclage. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre opérateur pour connaître les modalités de ces programmes.

Pour en savoir plus :

<https://www.arcep.fr/mes-demarches-et-services/consommateurs/fiches-pratiques/extinction-reseaux-mobiles-2g-3g.html>